

# Certificat

## MENUISERIES PVC

Décision d'admission n° 2927B-35-117 du 07 juin 2007

La Société            TECHNIFEN  
                            ZA LA SAVONNIÈRE  
                            FR-68460 LUTTERBACH

Usine de              FR-68460 LUTTERBACH

est autorisée à apposer les marques NF, CSTBat et ACOTHERM en application des règles générales des marques NF, CSTBat, des règles de certification NF220 / RT26 et du règlement ACOTHERM. Cette décision atteste que les produits ci-après sont certifiés, après évaluation conformément à ces référentiels. La gamme des produits figure en annexe.

### FENÊTRES ET PORTES-FENÊTRES À LA FRANÇAISE, OSCILLO-BATTANTES ET À SOUFFLET

**WEHR**

Par mandatement d'AFAQ AFNOR Certification et pour le CSTB

Le Directeur Technique  
Hervé BERRIER

#### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Marque CSTBat :  
Conformité à l'Avis Technique 6/06-1682 (SCHÜCO Corona 70)

Marque NF : Conformité aux normes NF EN 12207-12208-12210  
Classement A\* E\* V\* : A\*4 E\*9A V\*A3

Classement ACOTHERM : conformité au règlement  
Classement selon les modèles ; se reporter aux pages suivantes

**Note :** Les fenêtres bénéficiant du présent certificat doivent comporter sur la traverse haute :

- Les marques, la référence de marquage et les classements attribués.

Le niveau certifié de la performance d'isolation acoustique ne vaut que pour les menuiseries équipées en usine conformément aux rapports d'essais acoustiques. Il est sans valeur pour les menuiseries auxquelles un dispositif d'entrée d'air ou un autre dispositif traversant est incorporé après leur sortie d'usine.

Les menuiseries certifiées doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

*Ce certificat comporte : 5 pages*

*Correspondant : Marc GOESSEL*

*marc.goessel@cstb.fr*

*Tél. : 01 64 68 83 47*

*Fax : 01 64 68 85 36*

*Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.*

*La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr).*

*Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant.*

Décision d'admission n° 2927B-35-117 du 07 juin 2007  
page 2

## **FABRICATIONS CERTIFIÉES**

Cette fiche précise les modèles de menuiseries certifiées et leurs classements. Seules les menuiseries conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CSTBat, NF et ACOTHERM ainsi que les classements attribués.

**Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 35 - 117**

### **1. MARQUE CSTBat**

#### **• PROFILÉS**

Conformes à ceux définis dans l'Avis Technique de référence.

#### **• VITRAGES ISOLANTS CERTIFIÉS**

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1800 Pa.

#### **• QUINCAILLERIE**

- Crémones : SIEGENIA AUBI.
- Organes de rotation : SIEGENIA AUBI (ferrage symétrique).
- Verrouillage : verrouilleurs médians posés en feuillure.

#### **• RENFORTS**

Selon les dispositions prévues par le gammiste et complétées par le fabricant.

Décision d'admission n° 2927B-35-117 du 07 juin 2007  
page 3

## 2. MARQUE NF

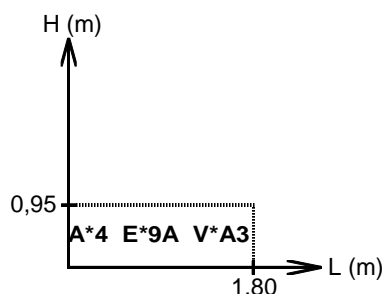
Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD P20-201 « Mémento pour les maîtres d'œuvre – Choix des fenêtres en fonction de leur exposition », dans la limite des niveaux de classement certifiés.

Les caractéristiques sont certifiées pour des menuiseries de dimensions :

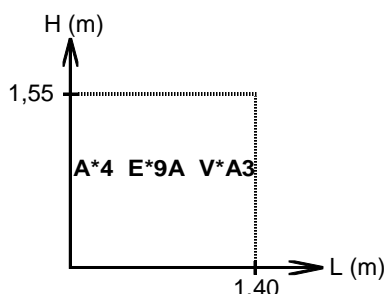
- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

### DIMENSIONS MAXIMALES DES MENUISERIES CERTIFIÉES POUR UN CLASSEMENT A\*4 E\*9A V\*A3

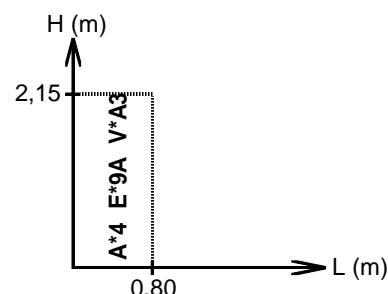
#### à 1 vantail à soufflet



#### oscillo-battant

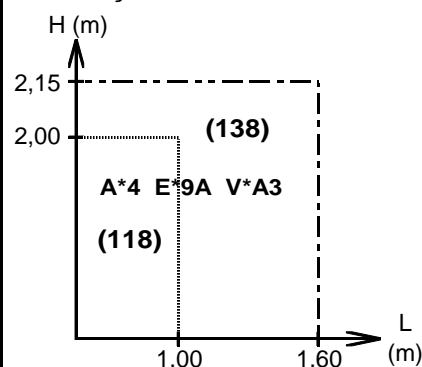


#### à la française ou oscillo-battant



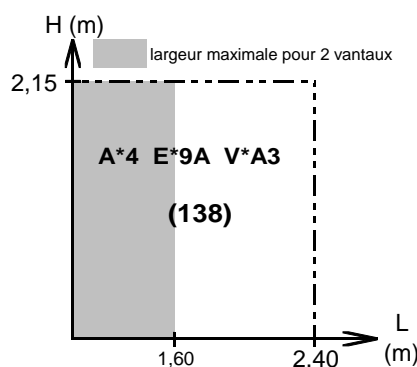
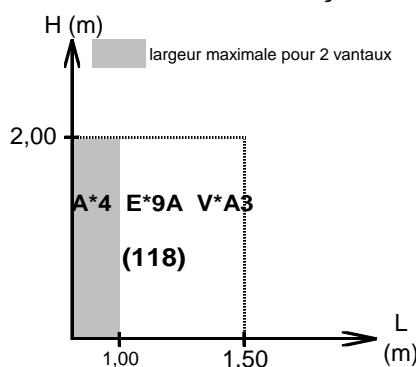
#### à 2 vantaux

##### à la française ou oscillo-battants



#### à 3 vantaux

##### à la française ou oscillo-battants



Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement

Décision d'admission n° 2927B-35-117 du 07 juin 2007  
page 4

### 3. MARQUE ACOTHERM

La hauteur limite entre une fenêtre (F) et une porte-fenêtre (PF) est fixée à 1,85 m.

Les caractéristiques certifiées sont les suivantes :

#### 3.1 Vitrages isolants clairs

Type de menuiserie	Composition du vitrage	Classements ACOTHERM <u>SANS ENTREE D'AIR</u>	
		AC ( $R_{A,ir}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre à la française, oscillo-battante et à soufflet	4/16/4	F : 1 (28) PF : 1 (29)	6 (2,4)
	10/16/4	2 (34)	6 (2,4)
	44.2acou/16/10	3 (37)	6 (2,4)

#### 3.2 Vitrages peu émissifs avec intercalaire aluminium

Type de menuiserie	Composition du vitrage		Classements ACOTHERM <u>SANS ENTREE D'AIR</u>	
	Type	Couche	AC ( $R_{A,ir}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre à la française, oscillo-battante et à soufflet	4/16/4 (air)	Planitherm Ultra N (S.G.G.)	F : 1 (28) PF : 1 (29)	10 (1,6)
	4/16/4 (argon)			11 (1,4)
	10/16/4 (air)		2 (34)	10 (1,6)
	10/16/4 (argon)			11 (1,4)
	44.2acou/16/10 (air)		3 (37)	10 (1,6)
	44.2acou/16/10 (argon)			11 (1,4)

Seules les menuiseries dont les vitrages et les types d'équipement correspondent au tableau ci-dessus doivent comporter le marquage ACOTHERM et le classement indiqué.

Décision d'admission n° 2927B-35-117 du 07 juin 2007  
page 5

**3.3 Vitrages peu émissifs avec intercalaire SGG SWISSPACER (feuille alu)**

Type de menuiserie	Composition du vitrage		Classements ACOTHERM SANS ENTREE D'AIR	
	Type	Couche	AC ( $R_{A, tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre à la française, oscillo-battante et à soufflet	4/16/4 (air)	Planitherm Ultra N (S.G.G.)	F : 1 (28) PF : 1 (29)	F : 10 (1,5) PF : 10 (1,6)
	4/16/4 (argon)			11 (1,4)
	10/16/4 (air)		2 (34)	F : 10 (1,5) PF : 10 (1,6)
	10/16/4 (argon)			11 (1,4)
	44.2acou/16/10 (air)		3 (37)	F : 10 (1,5) PF : 10 (1,6)
	44.2acou/16/10 (argon)			11 (1,4)

**3.4 Vitrages peu émissifs avec intercalaire SGG SWISSPACER V (feuille inox)**

Type de menuiserie	Composition du vitrage		Classements ACOTHERM SANS ENTREE D'AIR	
	Type	Couche	AC ( $R_{A, tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )
Fenêtre et porte-fenêtre à la française, oscillo-battante et à soufflet	4/16/4 (air)	Planitherm Ultra N (S.G.G.)	F : 1 (28) PF : 1 (29)	10 (1,5)
	4/16/4 (argon)			11 (1,3)
	10/16/4 (air)		2 (34)	10 (1,5)
	10/16/4 (argon)			11 (1,3)
	44.2acou/16/10 (air)		3 (37)	10 (1,5)
	44.2acou/16/10 (argon)			11 (1,3)

Seules les menuiseries dont les vitrages et les types d'équipement correspondent au tableau ci-dessus doivent comporter le marquage ACOTHERM et le classement indiqué.